

Séminaire du Groupe Local FRUGAL d'Angers - 7 décembre 2016

Terres en villes et le rôle du réseau
dans le projet FRUGAL



Terres en villes

Le réseau français des acteurs des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations

Un réseau de 26 territoires composés à parité entre :

Agglomérations et
Chambres d'agriculture

Le réseau poursuit 3 missions...

Echanger les savoir-faire entre membres

Expérimenter en commun

Contribuer au débat sur la ville et l'agriculture



Terres en villes

5 chantiers dont 3 prioritaires, une stratégie Lieu ressources

La co-construction des politiques agricoles périurbaines

La protection et la mise en valeur concertée des espaces agricoles, forestiers et naturels périurbains

Economie agricole et gouvernance alimentaire des agglomérations

La prise en compte de l'agriculture et des espaces ouverts périurbains par la politique européenne

Forêt périurbaine



Terres en villes, le lieu ressource des projets et politiques agricoles et alimentaires des agglomérations et métropole françaises

Laboratoire de l'agriculture (péri-)urbaine, Terres en villes qui a obtenu le statut d'Organisme National à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR) en 2015, a saisi très tôt les nouveaux enjeux de la question alimentaire en agglomération et métropole. Il faut dire que ses membres l'ont interpellé régulièrement sur cette thématique.

Le réseau est un lieu d'échanges et de confrontations mais il est aussi un lieu d'observation, de connaissance, de coproduction de méthodologie et d'idées, un lieu ressources qui tire sa pertinence des travaux de ses membres, de son partenariat et de ses propres expérimentations.

Il poursuit trois missions :

- Echanger les savoir-faire entre membres et partenaires
- Expérimenter en commun
- Contribuer au débat sur la ville, son agriculture et son alimentation

Une préoccupation constante pour un réseau particulier

Terres en villes est un des rares réseaux français à rassembler dans une même enceinte des mondes différents, en l'occurrence le monde des collectivités d'agglomération et le monde professionnel agricole des chambres d'agriculture. De plus, le réseau comme nombre de ses membres entretient des rapports approfondis avec la société civile. Il accueille d'ailleurs dans ses commissions plusieurs associations franciliennes qui pilotent des programmes agricoles.

Celle-ci sont mises en œuvre dans 5 grands chantiers :

- Chantier 1 : la co-construction des politiques agricoles périurbaines
- Chantier 2 : la protection et la mise en valeur concertée des espaces agricoles, forestiers et naturels périurbains
- Chantier 3 : l'économie agricole et la gouvernance alimentaire des agglomérations
- Chantier 4 : La prise en compte de l'agriculture et des espaces ouverts périurbains par la politique européenne
- Chantier 5 : La forêt périurbaine



décembre 2015

Chantier 1 – La co-construction des politiques agricoles (péri)urbaines

Réécriture de la Charte ... et nouvelles demandes



Chantier 2 – La protection et mise en valeur concertée des espaces agricoles périurbaine

Priorité AgriPLUi et Guide Agriculture urbaine



Chantier 3 – Economie agricole et gouvernance alimentaire

Un programme très chargé et des demandes d'appui toujours plus nombreuses



Chantier 3 – Economie agricole et gouvernance alimentaire

3 objectifs pour le chantier prioritaire de l'année



Renforcer l'économie agricole territoriale



Soutenir l'émergence de politiques et gouvernance alimentaire territoriales



Favoriser les politiques d'installation et d'accueil

Voir ci-dessous

- **Gouvalim II, Rn PAT**
- **Frugal, Capdor, Aproter**
 - **Onvar**
- **Appuis aux membres**



Une stratégie lieu ressource fondée sur 6 grands projets et sur les appuis aux membres



Gouvalim II



Gouvernance alimentaire

Rn PAT



Projet Alimentaire Territorial

Onvar



Développement Agricole

Frugal



Système alimentaire métropolitain durable

CapDor



Apports recherche aux acteurs

+ AProter

○ **Deux projets de mise en réseau d'acteurs** consacrés à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégie alimentaire territoriale : Gouvalim II et Rn PAT

+ **des appuis aux membres** : PAT Nantes Métropole , Métropole Européenne Lilloise, Pays de Lorient, Métropole Aix-Marseille Provence, Agglomération de Douai ...

○ **Un projet de développement agricole** : le projet Onvar de Terres en villes

○ **Trois projets recherche-action** : PSDR4 Frugal, AProTer et MCDR CapDor – PSDR4

Faire de Terres en villes le lieu ressources français référent en matière de politiques agricoles et alimentaires d'agglomération



Terres en villes,
le lieu ressource des projets et politiques agricoles et alimentaires des agglomérations et métropole françaises

Laboratoire de l'agriculture (péri-urbaine, Terres en villes qui a obtenu le statut d'Organisme National à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR) en 2016, a saisi très tôt les nouveaux enjeux de la question alimentaire en agglomération et métropole. Il faut dire que ses membres l'ont interpellé régulièrement sur cette thématique.

Une préoccupation constante pour un réseau particulier

Terres en villes est un des rares réseaux français à rassembler dans une même enceinte des mondes différents, en l'occurrence le monde des collectivités d'agglomération et le monde professionnel agricole des chambres d'agriculture. De plus, le réseau comme nombre de ses membres entretient des rapports approfondis avec la société civile. Il accueille d'ailleurs dans ses commissions plusieurs associations franciliennes qui pilotent des programmes agricoles.



Le réseau est un lieu d'échanges et de confrontations mais il est aussi un lieu d'observation, de connaissance, de coproduction de méthodologie et d'outils, un lieu ressources qui tire sa pertinence des travaux de ses membres, de son partenariat et de ses propres expérimentations.

Il poursuit trois missions :

- ◊ Echanger les savoir-faire entre membres et partenaires
- ◊ Expérimenter en commun
- ◊ Contribuer au débat sur la ville, son agriculture et son alimentation

Celle-ci sont mises en œuvre dans 5 grands chantiers :

- ◊ Chantier 1 : la co-construction des politiques agricoles périurbaines
- ◊ Chantier 2 : la protection et la mise en valeur concertée des espaces agricoles, forestiers et naturels périurbains
- ◊ Chantier 3 : l'économie agricole et la gouvernance alimentaire des agglomérations
- ◊ Chantier 4 : La prise en compte de l'agriculture et des espaces ouverts périurbains par la politique européenne
- ◊ Chantier 6 : La forêt périurbaine

Ce que produit Terres en villes :

De la circulation d'informations et de la communication

Des échanges et des rencontres : ateliers, séminaires, journées nationales, rencontres annuelles, groupes d'échanges et de pratiques

Dés études ou recherches action

Des outils méthodologiques : banque et fiches d'expérience, Le Point Sur, propositions de démarche, guides, fiches-outils divers...

De la formation

Des contributions et appuis politiques

Des appuis techniques type assistance à maîtrise d'ouvrage

Terres en villes

Des productions régulières

www.terresenvilles.org

Regards sur... Chantier 1: La co-construction des politiques agricoles périurbaines

Donner toute sa place à l'AGRICULTURE PÉRIURBAINE dans les agglomérations

Plein cadre sur le CAAP'AGGLO

Un dispositif co-construit

Le développement des territoires et des villes a conduit à une prise en compte de l'agriculture périurbaine, dans les documents d'urbanisme et dans les politiques agricoles. Cette prise en compte est devenue un enjeu majeur de la politique agricole nationale (PAN) et de la politique agricole régionale (PAR). Elle est devenue un enjeu majeur de la politique agricole nationale (PAN) et de la politique agricole régionale (PAR).

Le développement des territoires et des villes a conduit à une prise en compte de l'agriculture périurbaine, dans les documents d'urbanisme et dans les politiques agricoles. Cette prise en compte est devenue un enjeu majeur de la politique agricole nationale (PAN) et de la politique agricole régionale (PAR).

Le développement des territoires et des villes a conduit à une prise en compte de l'agriculture périurbaine, dans les documents d'urbanisme et dans les politiques agricoles. Cette prise en compte est devenue un enjeu majeur de la politique agricole nationale (PAN) et de la politique agricole régionale (PAR).

Certu

L'agriculture dans les SCOT

Le Point Sur... la recherche-action « Formes agraires et formes urbaines de la ville territoire et de sa métropolisation »

RECHERCHE C2D

LE POINT SUR LE PLUI

AgriPLUI 2

Prendre en compte l'agriculture dans les PLUI, quelles obligations ?

AgriPLUI 2

Prendre en compte l'agriculture dans les PLUI, quelles obligations ?

AgriPLUI 2

Prendre en compte l'agriculture dans les PLUI, quelles obligations ?

la GOUVERNANCE ALIMENTAIRE des agglomérations françaises et la relocalisation des productions agricoles

de Terre (Grafik) O'ao

la GOUVERNANCE ALIMENTAIRE des agglomérations françaises et la relocalisation des productions agricoles

FICHE TECHNIQUE

Les circuits de proximité et politiques alimentaires sur le territoire Saint-Nazaire/Briere

Un territoire complexe, différentes approches à articuler

Le territoire dijonnais

Le territoire dijonnais

Le territoire dijonnais



FICHE TERRITOIRE

Les principales orientations stratégiques du territoire

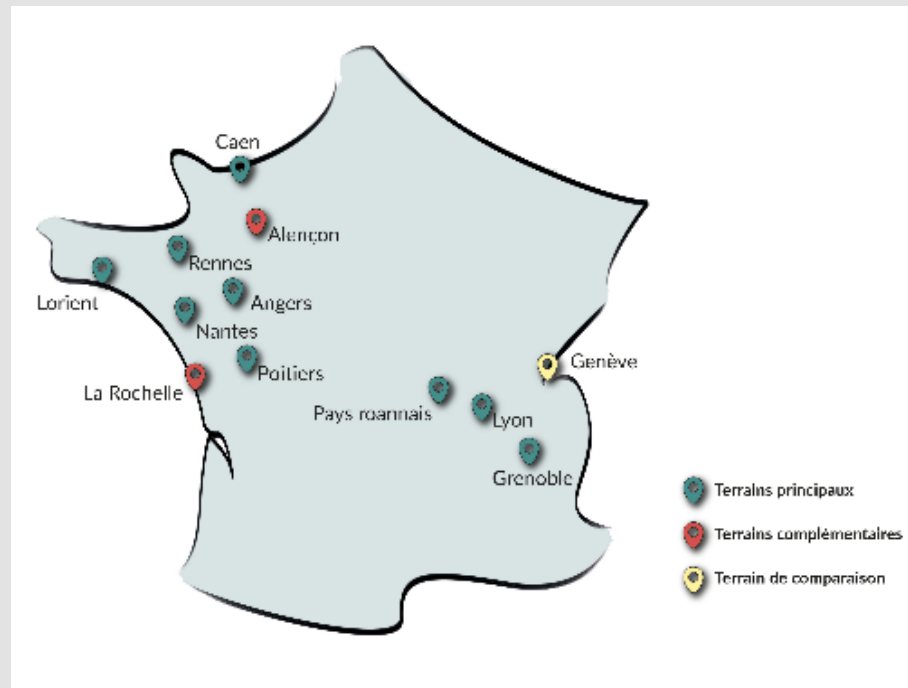
Les principales orientations stratégiques du territoire

Les principales orientations stratégiques du territoire



Les Terrains FRUGAL

Des territoires membres de Terres en villes pour la majorité



- Evolution récente de la classification des terrains (octobre 2016)
- **Aires urbaines laboratoire :** Grenoble, Lyon et Roanne, Rennes, Caen et Nantes ⑨ Existence de données préalables, « laboratoire » méthodologique, collecte de données exhaustives
- **Aires urbaines d'application :** Lorient, Angers et Poitiers, Grand Genève ⑨ objectif comparatif, transfert méthodologique, collecte de données aussi complètes que possibles
- **Aires urbaines complémentaires :** Alençon et La Rochelle ⑨ Objectif comparatif partiel, études thématiques ciblées

Rôle de Terres en villes dans FRUGAL

Le copilotage du projet avec les coordinateurs scientifiques et l'animation/coordination côté acteurs



2 régions engagées : 1 référent acteurs officiel – Terres en Villes

Les méthodes de recherche reposent en partie sur des **approches participantes** qui associent tous les acteurs et les chercheurs.

L'objet « systèmes alimentaires du territoire » s'y prête particulièrement.

Trois échelles de rencontres entre Chercheurs et Acteurs :

- groupes locaux (un référent acteurs local par agglomération)
- ateliers régionaux (référent acteurs - Terres en villes)
- séminaires interrégionaux (référent acteurs - Terres en villes)

+ suivi d'études de cas selon le mode « recherche-action » avec les acteurs de terrain.



Rôle de Terres en villes dans FRUGAL

Le copilotage du projet avec les coordinateurs scientifiques et l'animation/coordination côté acteurs



Deux types d'attentes :



- Les attentes du réseau : lieu ressource
- les attentes des acteurs locaux

- Repérage des attentes des membres :
 - Enquêtes auprès des techniciens référents
 - Capitalisation des travaux des ateliers et autres échanges dans le cadre du réseau
 - Questions repérées dans le cadre des appuis spécifiques alimentaires apportés par le réseau

Rôle de Terres en villes dans FRUGAL

La communication

Rôle dans la communication :

- Interne : coordination interrégionale
- Externe : Blog frugalresearch.wordpress.com
bientôt remplacé par Site Internet

Rôle de Terres en villes dans FRUGAL

La valorisation, en collaboration avec les scientifiques

Des livrables de valorisation scientifique :

- Articles académiques,
- sessions dans des colloques,
- rencontres université société civile,
- transmission participative des résultats,
- ouvrage collectif inter régional suite au forum final,
- modules pédagogiques en co production avec les acteurs en direction des décideurs.

Rôle de Terres en villes dans FRUGAL

La valorisation, en collaboration avec les scientifiques

Cinq grands types de livrables opérationnels

- Les outils d'acculturation facilitent la démarche partenariale.
- Les outils d'information sont des portés à connaissance.
- Les outils de sensibilisation et d'aides à la décision consisteront à élaborer des argumentaires en direction des acteurs.
- Les outils méthodologiques seront principalement des fiches méthodes et des guides.
- Enfin les outils de formation et d'appui aux acteurs faciliteront le transfert des résultats de FRUGAL.